



Comité Technique local du 15/12/2016

Faute de quorum à la première instance, la CFTC DGFIP, a lu la motion ci-dessous en 2e convocation, pour ensuite quitter la salle afin de manifester son fort mécontentement, comme tous les autres représentants du personnel.

NOTRE DECLARATION LIMINAIRE :

Monsieur le Président,

Avec 1538 suppressions d'emplois prévue en 2017 dont 20 réelles suppressions d'emploi dans le Puy de Dôme, La CFTC DGFIP rejette cette politique de gestion d'emplois, inefficace sur tous les points.

En effet, depuis de très nombreuses années, nos gouvernements ont justifié ces suppressions d'emplois par la nécessité d'une réduction du déficit national.

Aujourd'hui, malgré les coupes annuelles dans les effectifs, ce déficit reste abyssal et ne fait que croître.

Ce choix d'économie budgétaire a induit bon nombre de restructurations nationales amenant ainsi moins de structures locales pour notre ministère.

Pour les autres administrations publiques, on constate sur l'ensemble du territoire un service postal en pointillés, moins de mairies et moins d'écoles, et toute une population en marge au profit de celle vivant dans des zones mieux urbanisées.

Cette désertification du service public dans le paysage rural est catastrophique, créant ainsi de nombreux bassins de vie privés d'emplois.

Pour la CFTC DGFIP, il n'est plus possible de constater que ces multiples décisions ne sont pas toujours finalisées et ne permettent plus d'asseoir de solides bases dans nos métiers.

Les bonnes statistiques annuelles cachent la sombre réalité d'un travail journalier consciencieux, effectué dans des conditions difficiles par manque de temps et sans considération humaine.

Cela nuit gravement à la santé de l'ensemble des agents, fortement démotivés dans un tel climat de tension permanente : Il n'y a qu'à consulter le DUERP 2016 pour s'en assurer...

Par ailleurs, que penser du temps que nous, les organisations syndicales, passons dans ces instances dites "de concertation" où nous ne sommes plus que "cordialement invités", jouant ainsi la carte d'un prétendu "dialogue social" ?

À ne plus pouvoir intervenir, cet exercice devient alors inutile pour nous et improductif pour nos services.

Devant ces constats alarmants et puisque se faire entendre est impossible, la CFTC DGFIP décide de ne pas participer à ce comité technique « emplois ».

Pour La CFTC DGFIP, les économies sont à réaliser dans d'autres domaines que celui de la Fonction Publique, qui rappelons-le, est chargée d'assurer pour l'État, la pérennité institutionnelle française.

§§§§§§§§§§

Le volume de suppressions d'emplois au titre du PLF 2017 équivaut à un solde net de 4 suppressions d'emplois, parce que 8 emplois BRF sont redéployés, 5 emplois sont supprimés en filière fiscale et 7 le sont également en filière GP, alors que 16 emplois nets créés en Direction.

Ci-après la synthèse en service de Direction :

	A +	A	B	C	AST	TOTAL
Direction	- 1 + 1			- 5		- 5
* SLD		- 1				- 1
* Dépense de l'État			+ 6	+ 11		+ 17
Pôle d'Évaluation Départementaux (PED) *		+ 1				+ 1
CGR			- 1			- 1
CSP CHORUS			+ 8	+ 6		+ 14
Service Facturier			- 4(- 5+1)	- 4		- 8
Équipe départementale de Renfort (EDR)			- 1			- 1
TOTAL	0	0	+ 8	+ 8	0	+ 16

* en remplacement du service « Évaluation du Domaine »

en Réseau :

	A +	A	B	B géomètre	C	AST	TOTAL
SIP Clermont NE (+ dotation PAS)			- 1 + 1				/
SIP Clermont SE (+ dotation PAS)			-1 + 1				/
SIP Riom (+ dotation PAS)			-1 + 1				/
SIP-SIE Thiers dont SIP (+ dotation PAS)				- 1 + 1			/
PCE Clermont -Ferrand			-1				-1
CDIF Issoire					-1		-1
Trésorerie SPL Bourg- Lastic					-1		-1
Paierie Départementale					-1		-1
Trésorerie SPL Clermont OPH					-1		-1
Trésorerie mixte Courpière					-1		-1
Trésorerie mixte St Amant-Tallende					-1		-1
Trésorerie mixte Jumeaux					-1		-1
Trésorerie mixte St Gervais-d' Auvergne					-1		-1
Trésorerie mixte St Germain Lembron					-1		-1
Trésorerie mixte SPL Issoire					-1		-1
Services Communs Berthelot					-1		-1
1ère BDV		-1					-1
2e BDV		-1					-1
BRF		-1		-5	-1	-1	-8
TOTAL	/	-3	-1	-5	-10		-20

A la Brigade Régionale Foncière (BRF) :

La BRF, qui compte 8 emplois - 1 A, 5B géomètre, 1 C- disparaît et devient une antenne de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastre (BNIC) : Ces collègues interviendront sur les départements de l'Allier, le Cantal et le Puy de Dôme, avec des bureaux situés à Clermont-Ferrand.

Pour la CFTC, le redéploiement est évidemment inacceptable puisqu'il se fait au détriment des emplois dans le réseau : La modernisation et la mise en place de nouvelles missions doivent obligatoirement s'accompagner de créations d'emplois pour réussir ces évolutions, et permettre aux collègues de le faire dans des conditions de travail efficaces et valorisantes.

Compte-rendu rédigé par vos représentants CFTC DGFIP en C.T.L. :

Élu : Jean-Christophe LAGNIER

Expert : Cécile GAUTHIER